

Mercredi 9 novembre 2016

## Contact presse

Marie-Laure PASCAL

04 75 75 81 22

mpascal@ch-valence.fr

# CERTIFICATION 2016

## LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE

### EST CERTIFIE



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

La certification est une procédure obligatoire pour les établissements de santé publics et privés d'évaluation externe. L'évaluation est périodique (tous les 4 ans) mais la démarche qualité est permanente. La visite de certification est une photographie à un moment donné sur le travail de fond mené par l'ensemble des personnels autour d'une volonté unique et partagée : améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge du patient. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, dont le patient est le principal bénéficiaire. Les experts, des professionnels de santé formés par la Haute Autorité de Santé (HAS) utilisent d'ailleurs de nouvelles méthodes comme celle du « patient traceur » pour mieux évaluer la qualité de la prise en charge, au travers de l'expérience de soins de patients « témoins ».

**Le niveau de certification de l'établissement** est décidé par la Haute Autorité de Santé (HAS), à l'issue de cette évaluation. Il donne une appréciation globale du niveau de qualité, sur certaines thématiques, pour l'établissement dans son ensemble et non par activité.

L'HAS vient de rendre public le rapport définitif de la certification du  
Centre hospitalier de Valence

# B

**Certification avec recommandations d'améliorations**

Suite à la visite des experts du 22 au 26 février 2016 et après un échange contradictoire sur la base d'un rapport provisoire, le collège de la HAS a prononcé une décision de certification assortie de 3 recommandations d'amélioration sur les thématiques investiguées en visite, ce qui classe l'hôpital de Valence **en catégorie B** (sur une échelle de A à E). **L'établissement progresse donc et passe d'une certification niveau C à B. Ce classement constitue un excellent résultat, si on tient compte du volume et de la diversité des activités du CH Valence.**

L'HAS a prononcé la certification du CHV avec 3 recommandations d'amélioration touchant aux domaines de la formation médicale, la traçabilité ou des conditions de stockages sur les thématiques suivantes :

- Management de la prise en charge médicamenteuse du patient
- Management de la prise en charge du patient en imagerie interventionnelle
- Management de la prise en charge du patient en endoscopie



Les écarts constatés ne portent pas atteinte à la sécurité et à la qualité de la prise en charge du patient et les équipes pluridisciplinaires concernés ont élaboré et déjà mis en œuvre le plan d'actions pour répondre aux recommandations formulées.

Les experts ont par ailleurs souligné la culture qualité dont font preuve les professionnels de l'établissement ainsi que le respect des droits des patients. De même que la qualité du management de la prise en charge des patients dans les secteurs dits à risques a été soulignée, (salle de naissance, médecine nucléaire, bloc opératoire, urgences, soins critiques), les services en charge de l'hygiène ont également fait l'objet d'une évaluation satisfaisante.

Ce résultat très satisfaisant traduit un progrès manifeste de la culture qualité et de sa diffusion au sein du Centre hospitalier de Valence, en particulier sur la prise en charge dans les secteurs à risques, la sécurité des soins ou encore le circuit du médicament et les pratiques professionnelles.

*Plus d'infos sur*

<http://www.scopesante.fr/#/etablissements/260000013/fiche-detaillee/>

[http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_262152/fr/centre-hospitalier-de-valence](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_262152/fr/centre-hospitalier-de-valence)

